

DIMANCHE 19 AVRIL 2026
CORRIDA DU MARAIS VERNIER

REGLEMENT

Art 1 : Parcours : Les parcours de 21,100 km et de 10 km, labellisés et étalonnés à l'aide de la méthode IAAF, sont une boucle dans le magnifique circuit du Marais-Vernier. Ils sont conformes au règlement de la charte des courses hors stade F.F.A.

Art 2 : Participation : L'épreuve est ouverte aux licenciés et non licenciés. Tout athlète non licencié déclare posséder un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an. (document conservé par l'organisation) Il est expressément indiqué que les coureurs participent à cette compétition sous leur propre responsabilité.

Art 3 : Catégories : Les catégories d'âge donneront lieu à un classement en accord avec la F.F.A. Il est rappelé que des contrôles pourront être effectués durant l'épreuve afin d'assurer la parfaite régularité de la course.

Art 4 : Ravitaillements : Consignes sanitaires Covid : Il est recommandé de s'équiper en ravitaillement solide et d'utiliser son propre contenant de ravitaillement liquide.

(Les postes de ravitaillement sont mis en place tous les 5 km. Des postes d'eau et brumisateur sont placés en alternance dans ces intervalles de distances). Les organisateurs prévoient le marquage visuel tous les kilomètres par des panneaux au bord de la route.

Art 5 : Jury : La décision d'un juge arbitre assisté de juges officiels de la course sera sans appel. Des commissaires de course seront placés sur tout le parcours pour en assurer la régularité. Les accompagnateurs à vélo sont strictement interdits sur les parcours. Le dossard doit obligatoirement être apposé sur le torse de façon visible, porte dossard interdit et l'utilisation d'appareil audio n'est autorisée que sur une seule oreille OU casque à conduction osseuse.

Art 6 : Assistance : Une assistance médicale sera assurée sur le parcours et à l'arrivée. Les services médicaux d'urgence seront habilités à mettre hors course tout concurrent apparaissant inapte à poursuivre l'épreuve.

Art 7 : Assurance : Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile (SMACL). Les licenciés sont couverts par les garanties liées à leur licence. Il est demandé aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art 8 : Remise des Prix : Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses. Les 1er prix de chaque course ne sont pas cessibles. L'organisation se réserve le droit d'utiliser les images réalisées pour ses publications sans contrepartie.

Art 9 : Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.

Art 10 : Résultats : Les résultats des courses seront consultables sur les sites suivants :
www.corridamaraisvernier.wixsite.com/ / <https://chrono.mpse.fr>

INFORMATIONS GENERALES (Inscription le jour + 2€)

Accès au parking jusqu'à 9H pour la sécurité des participants

Inscription en ligne ou par courrier postal sous réserve des dossards disponibles

Chronométrage avec puces jetables / dossard

Retrait des dossards :

Samedi 18 AVRIL (10H à 19H) magasin SPORT 2000 PONT AUDEMENR

FOULEES GONFREVILLE L ORCHER

Le jour de la course à partir de 7h45

Fin du Retrait des Dossards 30 min avant chaque course

Départ du 10 km : 9h30 / Semi : 9h45 / 7 km marche sportive : 10h /Rando : 10h05

A.C.M.V
LE BOURG
27680 LE MARAIS VERNIER

10 km du Marais (9h30)
A partir de Cadets H/F (2007 & 2008)

Semi-Marathon (9h45)
A partir de Juniors H/F (2005 & 2006)

7 km de marche sportive (10H)

Rando marche 7 km (10h05)

NOM : Prénom :

Né(e) le : Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

Code Postal : Ville :

Licencié : Oui Non N°TEL :/...../...../...../.....

N° de licence : Nom du Club :

E-mail : @ Pour réponse à votre engagement

Joindre OBLIGATOIREMENT pour chaque course (sauf Rando) : la photocopie de la licence ou n° du Parcours Prévention Santé (PPS) :
Le règlement ainsi qu'un justificatif d'identité.

Signature (*lu et acceptation du règlement*) :

Tarif	Non-licencié	Licencié
10Km du Marais	13€ + 1€ en février puis +2€	-2€
Semi-Marathon	18€ + 1€ en février puis +2€	-2€
7Km de marche sportive	9€	
Rando/Marche 7Km	6€ à partir de 13 ans	